



ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS ÉLÉVATEURS LATÉRAUX

O Durée 16 heures

25

Date début prochaine session

sur inscription

Nb places dispo.

Langue /



IFSB ou sur le site de votre société **Référence** : E3107

Formateurs: IFSB

Effectif max: 3 partic

Effectif max: 3 participants **Quand**: Suivant planning et sur

demande

Rythme : journée Langue : FR;DE Tarif : 1.150,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Personnel d'entreprise souhaitant intégrer la fonction de cariste.

OBJECTIF

Être capable de conduire des chariots de manutention automoteurs latéraux en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association d'Assurance Accident (AAA).

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie:

- Réglementation
- Technologie et caractéristiques des engins
- Fonction des organes et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles de circulation, de conduite et de stabilité
- Les risques lors de l'utilisation du chariot élévateur
- Plaque de charge
- Etiquetage de produits dangereux et de manutention
- Signalisation

Pratique:

- Prise de poste
- Adéquation de l'engin
- Familiarisation au poste de conduite
- Conduite et manutention de charges
- Stokage et déstokage en palettier sur différents niveaux
- Fin de poste

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- Un certificat médical stipulant la permission de conduire un engin de la catégorie C.

Aussi nous vous demandons de bien vouloir joindre ce document, au profil de votre salarié via votre compte en ligne avant que la formation ne commence, sinon il ne sera pas admis en formation.

- La formation s'adresse aux personnes expérimentées.
- La journée de formation pratique avec le chariot latéral se déroulera dans l'entreprise avec son chariot, tous frais à charge de l'entreprise.

PÉDAGOGIE

La pédagogie s'articule entre une alternance théorie/pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique dans conduite d'un chariots élévateurs de manutention.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation. Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à la formation pratique. En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.

Une remise à niveau périodiques pour ce type d'engin et exigé tous les 5 ans.

